Moyenne VALLÉE de LA CHARENTE, SEUGNES et CORAN

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire NATURA 2000 n°PC70 (FR5400-472/FR541-2005)

N° SPÉCIAL " 11 ANS DE MISE EN ŒUVRE"

EDITORIAL



C'est un très gros travail qui vient d'être réalisé.

La refonte du Docob, démarche complexe, a été menée à bien, avec la participation constructive des acteurs, qui, dans leurs diversités, se sont fortement investis en apportant leurs forces de proposition, et je leur adresse mon remerciement.

Le bilan est éloquent. Je vous invite à une lecture attentive, et je souhaite qu'il puisse aider à la réussite d'autres opérations de même envergure.

Enfin je ne manquerai pas de souligner la contribution déterminante de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, opérateur Natura 2000, dont je salue, ici, l'efficacité et la pertinence.

La préservation de la nature, des espèces comme des habitats, est bien un enjeu majeur de ce siècle. ce Docob témoigne de cette ambition nécessaire, et d'une vraie prise de conscience.

Jacques Lauvergnat Sous-préfet de Saintes, Président du Comité de pilotage



UN SITE D'UNE RICHESSE REMARQUABLE



- •1 plante unique au monde : l'Angélique à fruits variables, qui n'existe que dans 3 autres estuaires français : Loire, Gironde, Adour.
- 5 espèces et 3 habitats naturels en voie d'extinction mondiale ou européenne : Râle des genêts, Vison d'Europe, Angélique à fruits variables, Grande mulette, Rosalie des Alpes, Cladiaie tourbeuse, Frênaie alluviale, Pelouses rupicoles.
- 118 espèces déterminantes régionales (68 animales et 50 végétales), qui la placent au 6ème rang des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique du Poitou-Charentes.



SOMMAIRE

Râle des genêts © Emile Barbelette

• Préserver : une nécessité mieux comprise ? · · · · · · · · · ·	 p2
• Quel bilan technique?	 p 4
• Des résultats suffisants ? · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	 р8
• Ils agissent, et vous?	 p1
• Agir, en savoir plus	 p1



• PRÉSERVER : UNE NÉCESSITÉ MIEUX COMPRISE ?

Natura 2000 en Val de Charente : déjà 11 ans

L'Union européenne s'est donné une mission : stopper net la perte de biodiversité en Europe d'ici 2020, voire restaurer un peu ce "capital naturel" d'ici 2050. Au-delà de la valeur intrinsèque des écosystèmes, la plupart des activités humaines sont dépendantes des services qu'ils nous rendent : de l'eau à l'alimentation (pollinisation des cultures...), en passant par la dépollution de l'air, les loisirs...

Objectif ambitieux : le rythme d'extinction des espèces est de 100 à 1000 fois supérieur au taux normal, surtout à cause des activités humaines : 38% des animaux de la planète sont menacés de disparition. En Europe, 1/4 des espèces sont menacées, et plus de 80% des habitats et des espèces sont en mauvais état. (source : Commission Européenne, UICN).

De Cognac à St-Savinien, au fil des 7500 ha de plaine alluviale du fleuve Charente et des vallées de ses affluents, vivent 46 espèces animales, 1 espèce végétale et 17 habitats naturels à enjeu européen ou mondial.

Dès 1996, la LPO était chargée d'élaborer le Document d'Objectif (Docob) avec les acteurs locaux via un programme expérimental national, validé en juin 1998.

En 1999, l'Etat français créait le Fonds de Gestion des Milieux Naturels dédié à Natura 2000. La LPO fut chargée d'animer la mise en œuvre du Docob et de rédiger 2 additifs sur la partie charentaise du site et les vallées du Coran, Bourrut et Sauzaies.

Après 11 ans de mise en œuvre, 85% des actions prévues sont engagées, dont 89% des "prioritaires". Quels en sont les résultats ?

Préserver : une nécessité mieux comprise ?

Localement, la prise de conscience a fortement progressé : en 1996, Natura 2000 était presque unanimement rejeté. Aujourd'hui, l'appropriation locale des enjeux biologiques est en progrès constant. Une relation de confiance s'est souvent établie entre l'animateur territorial et les acteurs locaux.

La prise de conscience se manifeste surtout à travers :

- l'amélioration de la connaissance des enjeux
- la multiplication des sollicitations spontanées de conseils
- la prise en considération des enjeux avant le projet (et non plus après).

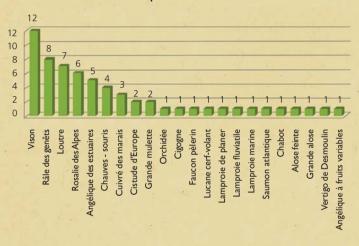


Mieux connaître pour mieux préserver

L'enquête réalisée en 2010 (111 personnes), montre que les principales notions sont assimilées : résultat de l'animation du site et d'autres voies d'information telles que celles spécifiques aux élus (PLU, études d'incidence...).

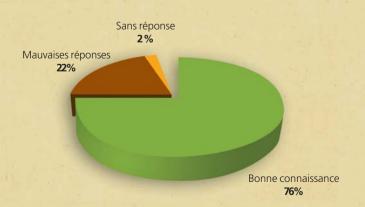
Les espèces les mieux connues sont celles sur lesquelles l'animateur a appuyé en communication : Vison, Loutre, Râle des genêts, Angélique des estuaires et Rosalie des Alpes sont des espèces "parapluie" : la gestion qui leur est favorable l'est aussi aux autres.

Espèces citées :



La notion de rareté/menace est assimilée, mais seulement 15% des personnes savent que la destruction des espèces menacées est interdite.

Connaissance des actes de gestion :



Savoir où se renseigner

Les sollicitations spontanées de conseils en environnement auprès de l'animateur Natura 2000 se multiplient et sont de plus en plus variées. Le site web (http://pc70valcharente.n2000.fr/) enregistre plus de 7000 visiteurs/an, dont 20% en accès direct, 30% via des sites référents, et 50% par des moteurs de recherche.

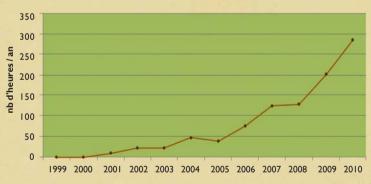
© Emmanuelle Champion, LPO





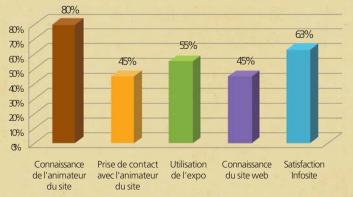
Après l'ouragan "Martin" (déc. 99), St-Vaize prenait contact avec l'animateur Natura 2000 pour des conseils sur la réhabilitation "en douceur" du vallon du Rochefollet. Résultat : une belle réalisation par les équipes municipales plutôt que l'intervention d'engins lourds (pelle...).

Évolution des sollicitations spontannées (conseil en environnement)



De zéro en 1998, les sollicitations spontanées sont désormais légion : au moins une par semaine.

Fonctionnement du site Natura 2000



80% des personnes enquêtées connaissent l'animateur du site, avec lequel presque 50 % ont pris contact au moins une fois et 45% le site web.

Penser d'abord, agir ensuite

Dialogue, communication et sensibilisation autour de Natura 2000, suscitent de plus en plus d'initiatives locales en faveur de l'environnement. Elles concourent à la préservation du site car elles tiennent compte des préconisations du Docob : sensibilisation des pratiquants aux enjeux de nature par le club de canoë-kayak de Dompierre dès 1999, gestion durable des ripisylves par la CDC du Pays Santon (projet « Charente-Seugne »), plantation d'une haie double à Dompierre-sur-Charente (bassin versant du site), création d'une mare pédagogique à Port d'Envaux...



La lettre d'information annuelle du site, InfoSite (11 numéros parus), est diffusée à plus de 1.000 exemplaires (+ téléchargements en ligne). L'exposition conçue par un groupe d'acteurs locaux, a été donnée à chacune des 34 communes du site.



- 1 Dès 2005, l'emplacement du sentier de découverte de Les Gonds a été défini en collaboration avec l'animateur du site Natura 2000, ainsi que les panneaux.
- 2 Privilégier un balisage discret (plots en bois) et des aménagements légers et intégrés (branchages emmêlés pour bloquer un accès, platelage bois amovible en zone inondable...), telles ont été les améliorations apportées par un travail conjoint en 2008, entre le Syndicat Mixte de la vallée du Coran, le Conseil Général et l'Animateur Natura 2000 (LPO). Aux abords du Paléosite, le sentier permet une belle découverte dans une ambiance intime incitant au respect des lieux.
- 3 Entretien de la ripisylve par la Communauté de Communes du Pays Santon: le bois est retiré par débardage à cheval (préservation des sols fragiles, pas d'ornières); les bois morts situés hors zone de risque de mobilisation par les crues, sont laissés en contact du sol: leur lent pourrissement permet de restituer au sol les éléments organiques et minéraux, et de perpétuer son bon fonctionnement biologique.



Too

• QUEL BILAN TECHNIQUE ?

Le patrimoine de la vallée est-il mieux préservé?

Les actions prévues par le Docob ont été engagées à 85 %, dont 89 % des "prioritaires".

Les années 1998 à 2003 ont été surtout consacrées à la mise en œuvre :

- de projets ponctuels (action E10 : restauration de frayères par la Fédération Départementale des Pêcheurs...),
- des premières versions de mesures agri-environnementales (OGAF, OLAE, CTE) mises à disposition par l'Etat.
- de la réalisation des additifs au Document d'Objectifs (aval de Saintes, partie 16, vallées du Coran, Bourrut et Sauzaies),



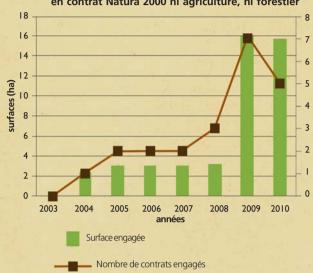
Première action du Docob : la restauration de 10 frayères en prairie inondable par la pose d'ouvrages permettant de conserver l'eau dans les dépressions inondables jusqu'à ce que les alevins puissent regagner la rivière. Le projet fut conduit par la fédération départementale de pêche et de protection des milieux aquatiques de Charente-Maritime (FDAAPPMA 17).

Les outils contractuels spécifiques à Natura 2000 n'ont pu être mis en œuvre respectivement qu'à partir de 2003 (Contrats Natura 2000) et 2008 (Chartes). Dès 2004, le premier contrat était signé (prairie alluviale à Râle des genêts). L'outil a réellement pris son essor en 2009 (cadrage simplifié). Les premières chartes ont été signées en 2011.

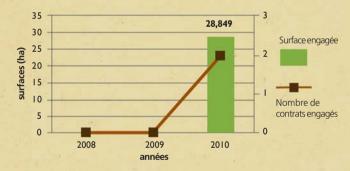
Évolution des surfaces totales en contrat agri-environnement :



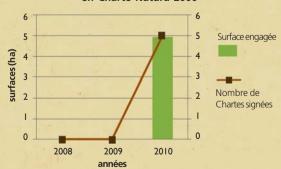
Évolution des surfaces contractualisées en contrat Natura 2000 ni agriculture, ni forestier



Évolution des surfaces contractualisées en contrat Natura 2000 forestier



Évolution des surfaces engagées en Charte Natura 2000





Signature de la convention de gestion entre la commune de Chérac et le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels en septembre 2005 pour la restauration du coteau calcaire "Les Habitants de Chez Landart"

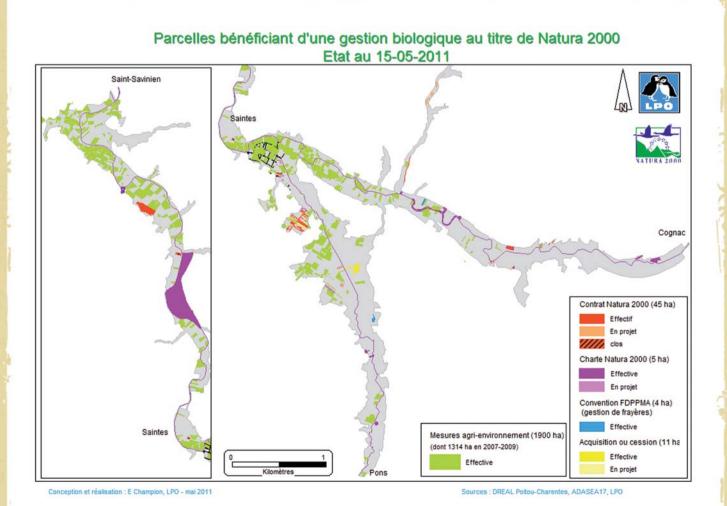




OUTIL	Disponible en	Nb	Surface (ha)	Sur une surface totale potentielle de (ha)
Contrat agri-envt	1998	-	1900	2742
Contrat N2000 ni agri, ni forêt	2003	-11	16	2100
Contrat N2000 forêt	2009	2	29	800
Chartes N2000	2009	5	5	6930
Conventions Frayères	2005	8	4	4
Acquisition (par la FDAAPPMA 17)	2007	40	П	336

Le taux de contractualisation augmente rapidement depuis 2009. Son succès est directement lié aux efforts d'animation consentis : agri-environnement, forêt, cladiaie tourbeuse.

Au 15-05-2011, **54** hectares bénéficient d'une gestion biologique spécifique au titre de Natura **2000**: Contrat/Charte Natura 2000, ou convention spécifique. Environ autant sont en projet. Certaines communes (St Vaize...) ont ou vont signer une charte pour tout leur territoire communal pour la gestion des bords de routes et chemins (réduction de la fréquence des fauches...) ou la gestion respectueuse des berges. Le taux de contractualisation agri-environnemental 1998-2009 est très bon : 71% de la surface potentielle maximale (dont 1314 ha simultanément au 15-05-11). Mais 50% des surfaces sont en « niveau 1 » à très faible gain environnemental, 45% en niveau 2 (maintien de la flore/végétation) et 2,5% en Reconversion de Terres Arables, contre **seulement 2,5% en niveau 3 (Râle des genêts,** soit 22,7ha dont à peine 5ha lui permettant de conduire complètement son cycle reproduction).



• OUEL BILAN TECHNIQUE ?

Combien ça coûte et qui en bénéficie?

Le budget total mis en œuvre pour la période 1998-2009 est de 4.100.000 , soit en moyenne 409.000 /an ou **52 /ha/an**. Le coût d'animation (47.700 /an, soit 6 /ha/an) est très faible comparativement aux montants mobilisés pour la gestion biologique directe du site (89%). Les financeurs sont l'Etat (58% environnement / agriculture) et l'Union européenne (42%).

Les premiers bénéficiaires sont l'ensemble des habitants et usagers du site, mais aussi de son bassin versant : il s'agit ici des s**ervices écosystémiques** que nous rendent les espaces naturels ainsi préservés, et dont les bénéfices ne sont ni mesurés ni mesurables en numéraire :

- régulation des rivières et recharge des nappes d'eau;
- épuration de l'eau;
- épuration de l'air ;
- alimentation;
- contrôle des insectes ravageurs ;
- préservation de la fertilité des sols ;
- espace de détente et de loisirs pour tous les habitants, usagers et autres visiteurs estivaux à la recherche d'espaces de nature pour évacuer le stress urbain et professionnel.



Nos vallées respirent et contribuent à rendre l'air propre et à réguler le climat .



Le maintien de la chaîne complète des insectes, en l'absence de pesticides, permet de maintenir les espèces auxiliaires, prédatrices des ravageurs .



Supprimez haies et prairies, dans la vallée comme sur les terres hautes, et les crues deviendront plus fortes, plus fréquentes, plus dévastatrices ; en été, l'étiage sera plus sévère et les nappes d'eau à sec.



En l'absence de roselières, mégaphorbiaies, forêts alluviales et prairies, l'envasement des rivières et fossés serait décuplé, les taux d'engrais, phytosanitaires et autres polluants exploseraient et nécessiteraient des traitements encore plus coûteux pour rendre l'eau potable.



Prairies et habitats naturels entretiennent gratuitement la fertilité des sols. En forêt, le bois mort restitue au sol les éléments minéraux et organiques et assure sa vie biologique...



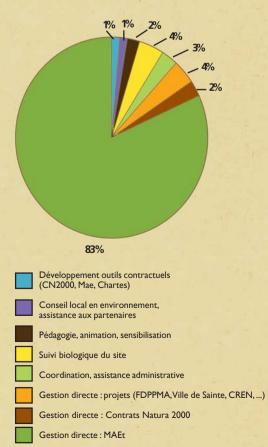


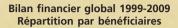


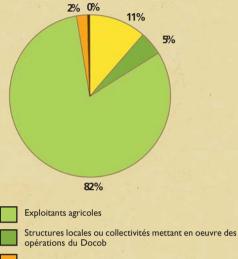
Les insectes pollinisateurs sont à la base de nos ressources alimentaires. Les 3/4 des végétaux qui nous nourrissent dépendent des abeilles. " Sans elles, l'humanité ne tiendrait pas plus de 4 ans ". Einstein.

Les bénéficiaires financiers: la majeure partie des budgets, soit 89%, bénéficie à la gestion biologique directe du site, alors que seulement 7% sont utilisés pour animer la mise en œuvre du Docob et 4% au suivi scientifique (encore très insuffisant pour répondre aux demandes européennes).

Bilan financier global 1999-2009 Importance relative des différents secteurs d'activités







Propriétaires privés (Contrats Natura 2000)

Prestataires extérieurs (Grande Mulette)

Structure animatrice (coordination + suivi biologique)

Les bénéficiaires sont majoritairement les exploitants agricoles (83% du budget) via les MAE (1.900 ha sous contrat en 2008, contre seulement 516 ha en 1996), soit un budget de +/- 3.350.000 . Viennent ensuite les 13 contrats Natura 2000 pour une surface totale de 45ha et un budget global de +/- 100.000 (2% du budget), et divers projets ponctuels à la hauteur de 5% du budget global (dont "frayères" pour un montant final de +/- 160.000).



Parcelles de la FDAAPPMA 17 en marais de l'Anglade, sous Contrat Natura 2000.



Les surfaces des différents milieux naturels sont stables entre 1996 et 2009. Les actions entreprises ont donc permis de les maintenir, ce qui est encourageant.

Les 4 espèces les plus emblématiques du site sont :

- le Râle des genêts : ses populations s'effondrent malgré les MAE : 58 mâles en 96, 12 en 2009...
- l'Angélique des estuaires : sa population est importante sur le site (état initial) ; les tendances d'évolution sont encore inconnues
- la Grande mulette : le site abrite la première population mondiale, et la découverte récente de jeunes individus semble prouver, contre toute attente, qu'elle se reproduit encore !
- le Vison d'Europe : sa présence est largement confirmée, mais l'évolution des populations de cette espèce nocturne, farouche et discrète, est encore inconnue (suivis à développer).

L'état de conservation est favorable pour la Cigogne blanche et partiellement positif pour 2 habitats grâce à la restauration de surfaces encore restreintes. Il est stable pour 4 habitats et 5 espèces dont la Rosalie des Alpes. L'état initial biologique n'a pas encore été reconduit pour juger de l'évolution des 11 autres habitats et 23 espèces du site. Mais il s'est dégradé pour au moins 5 habitats naturels et plusieurs espèces, en particulier : les milieux aquatiques, le Râle des genêts, le Cuivré des marais, les cortèges d'oiseaux prairiaux.

Présentation synthétique de l'état et des tendances d'évolution* des grands types de milieux

		ETAT ACTUEL	TENDANCE 1996-2009
Prairies alluviales	habitat		
	faune		
	flore		
Mégaphorbiaies	habitat		
	faune / flore		
2 1	habitat		(sur 12 ha)
Cladiaie	flore		(sur 12 ha)
tourbeuse	Vertigo de		
	Desmoulin		
Pelouses	habitat		
sèches	flore		(sur 0,09 ha)
Boisements alluviaux	habitat		
	faune		
Boisements thermophiles	habitat		
Boisements de pente	habitat		
Milieux	habitat		
	flore		
aquatiques	faune		

* À dires d'experts, et pour partie selon des résultats de suivis biologiques.



Les tendances d'évolution dépendent surtout des activités humaines, sauf dans le cas des boisements de pente (ouragan, décembre 1999)

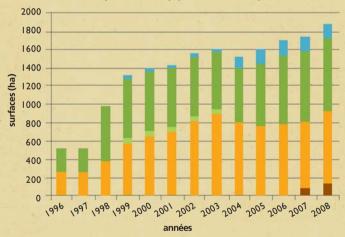
Les prairies.



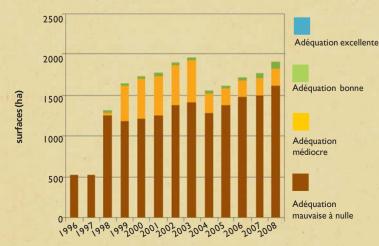
© Emmanuelle Champion,

Les MAE ont permis de préserver, là où ils existent encore, des enjeux biologiques simples quoique fondamentaux (ressource en eau, préservation des milieux prairiaux dans la plaine alluviale) mais pas le Râle des genêts qui constitue une problématique biologique complexe vues les modalités agricoles actuelles.

Adéquation des surfaces sous contrat agri-environnement avec les exigences biologiques de la flore patrimoniale

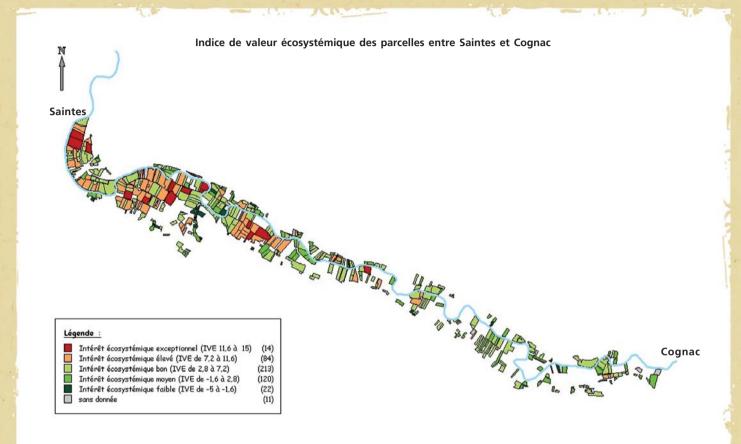


Adéquation des surfaces sous contrat agri-environnement avec les exigences biologiques du Râle des genêts





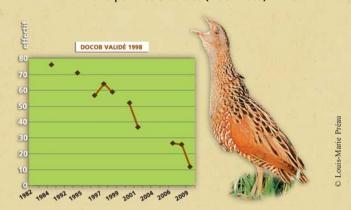




E. CHAMMARD - J. TERRISSE - LPO - JUILLET 2007

Du point de vue écosystémique, l'état des prairies naturelles du site varie actuellement de : Etat Bon à exceptionnel : 1340 ha - Etat Moyen : 446 ha - Etat Mauvais : 59 ha.

Évolution du nombre de mâles chanteurs de Râle des genêts dans le périmètre du site (1982-2009)



La situation du Râle des genêts, extrêmement mauvaise en 1996 (58 mâles chanteurs restant), est catastrophique aujourd'hui (12 mâles chanteurs). Le Tarier des prés (situation très précaire en 1996, reproduction incertaine) a disparu du site, le Cuivré des marais (papillon prairial) n'est plus recontacté que dans de rares prairies, de même que la Pie-grièche.



Echelle: 1/66000ème

Les pelouses calcaires sèches.

Un contrat Natura 2000 a permis la restauration de 0,09 ha. Rien n'a pu être développé sur les 41 ha restants.



DES RÉSULTATS SUFFISANTS ?



Les milieux aquatiques

L'état des milieux aquatiques (rivière Seugne notamment) s'est fortement dégradé. La qualité chimique semble stable, mais la qualité écosystémique s'est effondrée: envasement des fonds, disparition des espèces végétales les plus intéressantes, apparition et prolifération d'espèces exotiques (flore, faune). La disparition des plantes aquatiques enracinées (sauf la Jussie) au profit des plantes flottantes, semble mettre en cause les écrevisses américaines

En outre, sur le site comme sur tout son bassin versant, les problèmes d'étiage sont de plus en plus graves et sévères, sans que le travail des instances en charge aboutisse à des solutions écologiquement cohérentes : les résultats des négociations ne concernent que les conséquences, et non les causes réelles.



Les boisements alluviaux

Faute de boisements matures, leur état de conservation est moyen.

Seuls +/- 10ha (sur 800ha) font l'objet de contrats Natura 2000 ou de Chartes. Mais jusqu'ici, leur faible intérêt économique et le fort morcellement foncier, garantissaient en soi leur maintien.

Avec le développement du bois-énergie, le risque d'augmentation de la fréquence des coupes empêchant la maturation des boisements et la conservation des vieux bois, est réel.



Les boisements thermophiles

Ils se développent sur les sols calcaires maigres des pentes exposées au sud (Rochefollet). Aucun contrat ni charte n'a été passé. Leur état est moyen (relative jeunesse, tempête, exploitation...).



Les boisements de pente

Uniquement présents sur les pentes exposées au nord du vallon du Rochefollet, ces boisements frais, développés sur des chaos rocheux colonisés de magnifiques fougères scolopendres, ont subi de plein fouet l'ouragan Martin de décembre 1999. Aucun contrat ou charte n'a encore été pris les concernant. Seule une gestion passive (laisser faire) leur permettra de se remettre - lentement - de cet accident climatique

Les mégaphorbiaies

Ces formations à hautes herbes sont caractéristiques des secteurs longuement inondables (Entre-deux Seugnes...). En relativement bon état, elles ne nécessitent pas de gestion spécifique tant que le régime des crues se maintient, sauf cas particulier de frayères (11ha sont sous contrat Natura 2000).



La cladiaie tourbeuse

Sur 70ha (marais de l'Anglade), presque 12ha ont été restaurés par Contrat Natura 2000, et autant devraient bientôt rejoindre le projet. La baisse du niveau de la nappe, de plus en plus forte et prolongée, devient cependant très inquiétante : faune et flore aquatiques ont disparu, telle que l'Utriculaire commune (petite plante carnivore).



Grottes et microfalaises calcaires

Présents dans le site sous forme de micro-milieux, ils n'ont besoin d'aucune gestion spécifique. Ni charte, ni contrat donc, contrairement aux grandes cavités souterraines présentes dans d'autres sites Natura 2000 proches: lieux de reproduction et d'hivernage des chauves-souris, des contrats peuvent s'avérer nécessaires pour poser par exemple une grille à l'entrée, empêchant l'accès à toute autre personne que les propriétaires ou usagers.





ILS AGISSENT, ET VOUS ?



Fin 2010, sur les 7500 ha du site, des surfaces très modestes mais en progression désormais rapide, sont gérées dans un but spécifiquement environnemental.

Milieu / habitat	Surface dans le site	Surface gérée "Natura 2000"	Type de gestion / contractualisation	
Prairies naturelles	2 647 ha	1 900 ha soit 71 %	MAEt (contre seulement 516 ha en 1996)	
Boisements alluviaux	700 ha	29 ha soit 4 % + ripisylves	Contrats Natura 2000 Projet "Charente-Seugnes" (CDC Pays Santon) : respect préconisations Docob sans contractualisation	
Mégaphorbiaies	I 253 ha	II ha soit 0,9 %	Maîtrise foncière FDAAPPMA17 + Contrat N2000	
Cladiaie tourbeuse	68,6 ha	11,5 ha soit 16,6 %	Contrats Natura 2000, et mise en œuvre coordonnée	
Pelouses sèches	41,03 ha	0,09 ha soit 0,2 %	Contrat Natura 2000 + convention commune Chérac/CREN	
Cours d'eau et habitats associés	180 km	non évaluable	 SAGE juste amorcé Fleuve, rivières: projets de Contrats N2000 (gestion ripisylve, gestion bord de cours d'eau, espèces invasives), I Charte. Loisirs: 2 Chartes Natura 2000 Vison d'Europe: arrêt bromadiolone, pièges-cages à ragondins équipés trappes d'échappement, projets de rétablissement continuité des berges sous ponts routiers (DID, ASF) 	

Cladiaie tourbeuse : un effort collectif en marais de l'Anglade

Cuvette tourbeuse inondable de 68ha, le marais de l'Anglade est un joyau biologique : son originalité écosystémique comme tourbière alcaline (et non pas acide) se double d'une importante richesse floristique et faunistique : vison d'Europe, loutre, libellules, vertigo de Desmoulin, frayères de brochets, mollusques, râle d'eau, locustelle luscinioïde... Fin 2007, après des années d'efforts pour sensibiliser les acteurs locaux, la décision d'un premier propriétaire privé donne l'impulsion qu'il fallait pour engager le processus de restauration.

Presque 12ha ont été restaurés depuis 2009 grâce à deux propriétaires privés et bientôt le Lycée Agricole Georges Desclaudes de Saintes qui ont confié la gestion de leurs parcelles à la LPO animatrice du Docob, ainsi qu'à la commune de Les Gonds et la FDAAPPMA 17. Restauration et entretien annuel se font grâce aux Contrats Natura 2000.

Les suivis floristiques et faunistiques montrent déjà les premiers signes du retour des espèces fragiles que la trop forte densité de Marisque avait peu à peu éliminées.

En savoir plus: http://pc70valcharente.n2000.fr/actualites-anglade-2010



Première étape : broyer les Marisques (*Cladium mariscus*, cypéracée haute de 2m et extrêmement coupante qui, faute de fauche, est devenue trop dense). Ensuite, les arbustes ligneux (saules, bourdaines) sont tronçonnés à la main ;

Les années suivantes, une simple fauche périodique telle que pratiquée autrefois, maintiendra la végétation au stade optimal. Défavorable au marisque, elle réduira sa densité au bénéfice des plantes aujourd'hui en difficulté et d'une faune diversifiée. Ainsi, les 6,69ha restaurés en 2009 ont été fauchés en 2010 grâce à une petite faucheuse ancienne que le SIE Val de Saintonge a adapté sur le microtracteur. Avec une infinie patience, les marisques, mêlés de bouts de bois, de brindilles, de repousses de saules..., sont bottelés en petites bottes de 20 kg, ici aussi grâce à un vieil outil remis en service par le SIE. Les bottes ont été pour partie données à une écurie et pour partie utilisées en compostage.

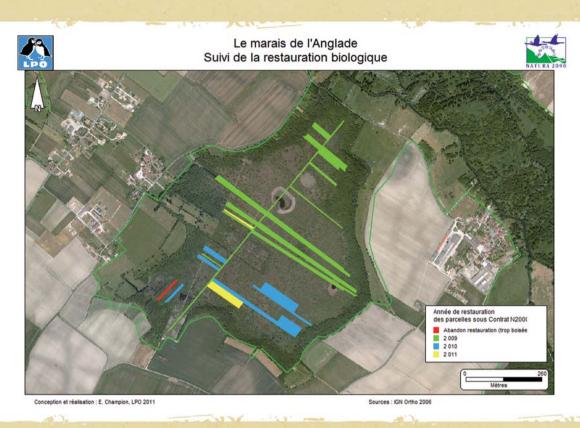




Les arbustes enlevés et les bottes de paille sont évacués par débardage à cheval (Orateur 86) afin de respecter la faible portance des sols. Les chevaux sont utilisés seuls, par 2 ou par 3 selon le travail à effectuer.



ILS AGISSENT, ET VOUS ?



Par le biais de Contrats Natura 2000 et de conventions de gestion, 6,69ha ont été restaurés en 2009, 5ha en 2010, 1ha (en projet) en 2011. Près de 12ha supplémentaires sont en cours d'acquisition par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes : ils rejoindront le processus dès les formalités administratives accomplies.

Les bourdaines sont données au CRITT horticole de Rochefort-sur-Mer, qui les transforme en teinture végétale naturelle. Un court film a été tourné en 2010 et présenté au Symposium International de la Teinture Végétale Naturelle (La Rochelle, avril 2010).







Dès le mois d'avril, le marais revit. Les premières plantes à fleurs ont refait leur apparition, mais les plantes plus rares se feront encore attendre quelques années : la densité du Marisque doit avoir suffisamment baissé pour que la compétition soit moins forte.





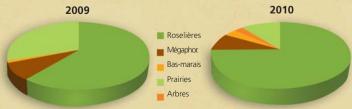


Gesse des marais, Germandrée des marais et Vertigo de Desmoulin : trois espèces caractéristiques du marais de l'Anglade, dont la restauration favorisera le retour à de bons niveaux de population.



Les saules et jeunes frênes sont broyés et donnés à un exploitant agricole local qui les mélange au sol de ses cultures : cette technique du BRF (Bois Raméal Fragmenté) permet de reconstituer le fonctionnement biologique du sol (notamment le peuplement en vers de terre) et de réduire les besoins en irrigation.

Évolution des groupes écologiques sur le transect T3



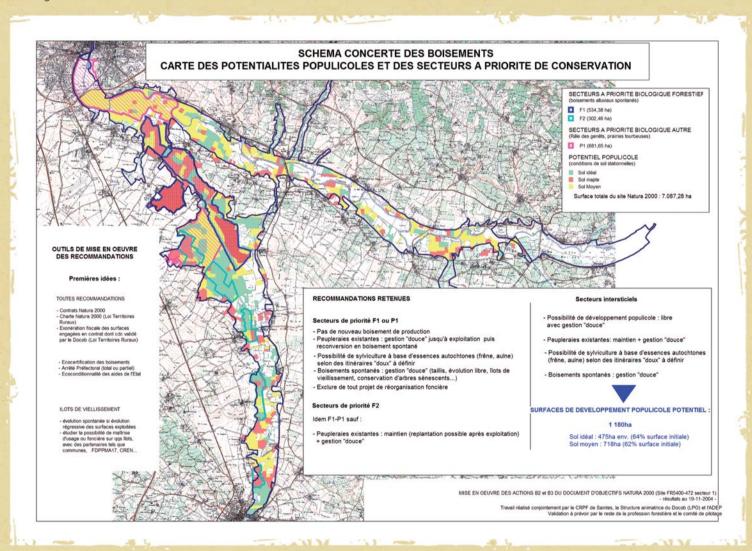
Dès 2010 (à droite), les suivis floristiques montrent la réduction du recouvrement de la strate arborée, au profit de la reconquête des espèces de roselières (vert foncé), de prairies (vert clair), de mégaphorbiaies (marron) et, plus important, de bas-marais (jaune).

nmanuelle Chamnion I PO



Boisements: diversité d'acteurs, diversité d'actions

Les boisements représentent 26% de la surface du site Natura 2000. Mais les parcelles sont petites, voire minuscules (parfois quelques mètres de large sur une centaine de long), et appartiennent à une multitude de propriétaires différents. Chacun envisage la gestion à sa manière. Natura 2000 essaye de répondre à toutes les situations, en les orientant vers une gestion plus respectueuse des exigences écologiques des espèces animales et végétales rares du site.



En 2004, le comité de pilotage validait le Schéma Concerté des Boisements du site, élaboré entre l'animateur Natura 2000 et les forestiers (CRPF, ADEP, SDPFS) : ce document n'a pas valeur réglementaire mais inclus au Docob et mis en œuvre par le CRPF, il guide les propriétaires : ils sont fortement encouragés à abandonner, après exploitation, la plantation de peupliers au sein des secteurs "prioritaires", et à la remplacer par une sylviculture douce adaptée aux sols du site (souvent tourbeux).



Depuis 2010, la commune de Port d'Envaux s'est engagée dans un Contrat Natura 2000 forestier sur la parcelle communale de la Plaine. En créant quelques éclaircies dans ce boisement d'âge complètement uniforme, notamment autour d'une mare forestière, et en entretenant les 35 frênes têtards de bordure, la diversité biologique de la parcelle sera accrue



A Colombiers, un propriétaire forestier a signé une charte Natura 2000 "Boisement mixte" : dans sa peupleraie, il s'engage à ne réaliser d'entretien de la végétation au sol qu'une ligne sur deux afin de laisser se développer la végétation et un sous-bois spontané jusqu'à l'âge d'exploitabilité des arbres. Les travaux forestiers sont conduits à partir du 1er août, hors période de reproduction de la faune.



ILS AGISSENT, ET VOUS?



A Bougneau et Chérac, d'autres propriétaires forestiers ont choisi la charte Natura 2000 "Peupleraie". Les engagements permettent de préserver les sols et la qualité de l'eau en vallée : densité réduite de peupliers, pas de travail du sol avant plantation, traitement chimique localisé au pied des plants et limité à deux ans, et entretien de la végétation espacé à 1 an sur 3.



La FDAAPPMA 17 développe actuellement un Contrat Natura 2000 de Sénescence des boisements sur 7 de ses parcelles dans la commune de La Jard (dossier en cours de montage).



Dans le delta des Seugnes, la Communauté de Communes du Pays Santon réhabilite les linéaires de boisements rivulaires par travail manuel et débardage à cheval (enlèvement des gros bois risquant d'être mobilisés par les crues et créer des

Fleuve, rivière et milieux longuement inondables

Les enjeux liés à l'eau sont variés, et les interlocuteurs sont nombreux et tout aussi divers :

- gestion qualitative et quantitative : ces enjeux dépassent le seul périmètre du site. L'animateur participe donc aux instances et réunions traitant de ces points à l'échelle du bassin versant : SAGE, PGE, PAPI Charente.
- gestion douce des berges du fleuve, des rivières, des boisements
- préservation des zones longuement inondables et des frayères,
- pratique des activités de loisirs respectueuses de l'environnement : canoë, pêche...



En prairie de la Palu, la ville de saintes et la FDAAPPMA 17 ont recréé une platière inondable qui joue également le rôle de frayère



La FDAAPPMA 17 a remis en fonctionnement 10 zones de frayères grâce à une action spécifique du Docob : pose d'ouvrages de gestion des eaux, restauration et entretien de la végétation, permettent non seulement aux poissons de se reproduire, mais aussi aux libellules et à la flore spécifique de s'épanouir dans ces milieux particuliers que sont les mégaphorbiaies inondables.





1 Le club canoë de Dompierre et la Fédération Départementale de Canoë-Kayak ont signé la Charte Natura 2000 "Canoë-kayak" : le club de Dompierre-sur-Charente en particulier, a spontanément développé dès 1998 une attention particulière à la fragilité des milieux. La formation des encadrants leur permet de faire passer le message aux participants.

2 L'association "Les Canotiers" de Port d'Envaux a signé la Charte Natura 2000 "Canoë-kayak" pour la portion de fleuve utilisée par ses usagers.



A Chérac, un propriétaire privé a fait réaliser une mare dans le cadre d'un Contrat Natura 2000. A peine créée, les premières pluies l'ont remplie d'eau : les berges en pente douce et en banquettes ne tarderont pas à être recolonisées par une végétation aquatique

A Dompierre-sur-Charente, la commune s'est notamment engagée dans la Charte Natura 2000 "Sommets de Berges de la Charente": le maintien des arbres, leur entretien, et l'éloignement des fauches par rapport au bord de l'eau permet de stabiliser les berges (meilleur enracinement des arbres, arbustes, herbacées) et d'offrir un corridor de déplacement à la faune (ce que ne permet pas un milieu du type "alignement d'arbres sur un gazon ras").









Dans le delta des Seugnes, la Communauté de Communes du Pays Santon réalise l'enlèvement des gros embâcles (ouragan...) de la rivière par des techniques appropriées à la sensibilité du site : travaux à partir d'une barge, débardage par traction animale.

En revanche, la préservation du Râle des genêts n'est possible que si la fauche est a minima postérieure au 15 juillet, ce qui représente seulement 207ha contractualisés dans le site en 2010, dont 5ha à peine après le 25 juillet.



Emmanuelle Champion, LPO

L'arrêt de l'empoisonnement a été obtenu après 10 ans d'efforts. L'utilisation de pièges à ragondins équipés de trappes d'échappement s'est généralisée (doivent être ouvertes pendant la période d'allaitement des jeunes).



Prairies naturelles : les mesures agri-environnementales

Dès 2005, un habitant de Port d'Envaux engageait 2,5ha en Contrat Natura 2000 "prairie à haute valeur environnementale", avec une fauche retardée au 15 juillet.

Les 2740ha restant sont des surfaces agricoles dont la gestion environnementale ne peut être orientée que par le biais des mesures



L'une des plus belles prairies naturelles du site (Indice de Valeur Ecosystémique "exceptionnel" du point de vue de la flore), est située en prairie de l'Anglée à St-Savinien. L'absence totale d'engrais et de phytosanitaires, de même qu'une fauche postérieure à la montée en graines des plantes, sont des paramètres fondamentaux de la préservation floristique de ces prairies thermo-atlantiques.

agri-environnementales. Depuis 1996, près de 1900 ha (71% de la surface) ont bénéficié de MAE (1314 ha pour la période 2007-2009).

A partir du deuxième niveau de contrat, l'absence de fertilisation et de phytosanitaires, et les dates de fauche retardées, garantissent la préservation globale de la prairie (flore, insectes) : près de 1041 ha sont ainsi maintenus. Toutefois, l'exploitation principale par fauche régresse au profit du pâturage, ce qui met en péril nombre d'espèces qui ne résistent pas au piétinement et à l'abroutissement.

Le Cuivré des marais (ici un couple) pond ses œufs sur les oseilles sauvages des prairies alluviales inondables ne recevant ni engrais, ni traitement. Les œufs éclosent au printemps suivant.

Pelouses calcaires : la commune, le CREN et une habitante

L'intérêt des pelouses calcaires des bords de coteau, sur la commune de Chérac et de St Laurent de Cognac, est indéniable : pelouse calcaire ouverte sur la Charente (15 ha), présence de la Crapaudine de Guillon et l'Astragale de Montpellier, plantes protégées au niveau régional, et plusieurs habitats rares en Europe.

Autrefois utilisées comme pâtures à moutons, ces pelouses sont aujourd'hui souvent délaissées : certaines pâturées, d'autres abandonnées. Le Conservatoire d'Espaces Naturels (CREN), avec l'appui de la Ligue pour la Protection des Oiseaux coordinatrice de la mise en œuvre du Docob Natura 2000 en mission déléguée de l'Etat, a donc rencontré les propriétaires des pelouses pour leur proposer diverses modalités de conventionnement afin d'entretenir leurs parcelles.

La commune de Chérac s'est engagée dès 2005 : après l'accord du conseil municipal, un bail civil de 8 ans a été signé entre le Maire et la présidente du CREN pour la parcelle "les habitants » ". Fin novembre 2005, des travaux de débroussaillage ont eu lieu afin de limiter les buissons et ronciers dans les pelouses et maintenir les arbres et arbustes en périphérie des chaumes. Ce travail réalisé par le Centre d'Aide par le Travail de la Vigerie à St Savinien aura duré une semaine. Depuis 2008, le contrat Natura 2000 permet au CREN de gérer cet espace dans la durée.

Depuis 2010, les moutons d'une habitante ont repris leur place sur ces chaumes calcaires, longtemps délaissés... Le pâturage permet de limiter le travail pénible du débroussaillage sur une partie de l'espace géré.

Olivier ALLENOU Conservatoire Régional des Espaces Naturels du Poitou-Charentes









1 Le coteau calcaire de "Chez Landart" est constitué de plusieurs habitats naturels rares en Europe, notamment les Pelouses sur dalle calcaire (34.11) et les pelouses très sèches (34.33), qui donnent au site un petit côté "méditerranéen".

2 29 nov. 05 : chantier de débroussaillage initial réalisé par le CAT sous la surveillance du CREN. Les objectifs sont de rouvrir les chaumes envahis par la "palenne" (nom local du Brachypode penné), de maintenir les haies actuelles protégeant les habitations et jardins du village, de faire découvrir aux enfants de l'école cette nature particulière.
3 Début 2007, l'inventaire floristique (LPO) a confirmé la présence de 3 espèces patrimoniales à conserver : l'Armoise blanche, l'Astragale de Montpellier et l'Aster linosyris). Grâce à l'entretien, l'Astragale de Montpellier pourra retrouver de bons niveaux de population.

AGIR ET EN SAVOIR PLUS

Que puis-je faire?

La Charte Natura 2000

Simple et accessible à tous (propriétaire, commune, association...), la charte vous offre la possibilité de montrer votre engagement en faveur de la biodiversité.

Le Contrat Natura 2000

Le contrat vous permet de financer à 100% des actions, des travaux... en faveur des espèces et habitats menacés, sur vos parcelles, tant en forêt qu'en prairie, mare...

Les mesures Agro-environnementales

Elles vous permettent de financer des actions en faveur des espèces et habitats menacés, sur vos parcelles agricoles (réduction des pesticides...)

Des questions?

Pour tout savoir sur Natura 2000, découvrir les fiches-espèces, les actualités, les dernières actions réalisées... Consultez le site internet :

http://pc70valcharente.n2000.fr/

Vous pouvez également télécharger le Docob, tous les numéros d'InfoSite, les études biologiques :

onglet: Participer/rubrique: Bibliothèque



Renseignements auprès de l'animatrice du site Natura 2000 **Justine Coulombier,** LPO à Rochefort-sur-Mer 05 46 82 12 34 ou justine.coulombier@lpo.fr

Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Emmanuelle Champion / LPO 2011

Réalisation, maquette : Cécile Rousse - Service Editions LPO © 2010 - ED1106004

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Breuillet - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Moyenne Vallée de la Charente, Seugnes et Coran", sous l'autorité du sous-préfet de Saintes.







